



FAITES UN GÂTEAU



Règlement 2018

Article 1 : L'organisateur

Dans le cadre du Salon du Chocolat et de l'Artisanat Gourmand organisé le 03 et 04 novembre 2018 aux Voiles Rouges, Imagine Canet (49 Avenue de la Méditerranée – BP 30048 – 66140 Canet en Roussillon, n°siret : 200 059 640 00017) organise une animation intitulée « **FAITES UN GÂTEAU** » sans obligation d'achat.

Article 2 : Les participants

Animation ouverte aux familles.

Article 3 : La participation

Pour participer à « Faites un gâteau », il suffit de :

- ➊ Réaliser en famille un gâteau à base de chocolat pour 6 à 8 personnes.
- ➋ Remplir un coupon d'inscription
- ➌ Déposer le gâteau accompagné du coupon d'inscription le **dimanche 04 novembre à 14h aux Voiles Rouges.**

Article 4 : La remise des prix

Un jury composé de professionnels et d'amateurs se réunira le **Dimanche 04 novembre à 16h aux Voiles Rouges** afin de déterminer les gagnants de « Faites un gâteau ».

La remise des prix aura lieu le dimanche 04 novembre à 16h30 aux Voiles Rouges.

De nombreux lots gourmands seront à gagner !

Article 5 :

L'organisateur se réserve le droit d'annuler, de reporter, de prolonger, d'écourter ou de modifier partiellement ou en totalité la présente opération si les circonstances l'y obligent sans avoir à se justifier de cette décision et sans que sa responsabilité ne puisse être engagée en aucune manière.

Article 6 :

Les familles autorisent l'organisateur à utiliser en tant que tel, leur nom, leur adresse, leur e-mail, leur photo prise lors de la remise des prix sans restriction ni réserve et sans que cela lui confère une rémunération, un droit ou un avantage quelconque autre que l'attribution de leur dotation.

Article 7 :

La participation à « Faîtes un gâteau » implique l'acceptation pure et simple du présent règlement.

Article 8 :

Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, les coordonnées des participants pourront être traitées sur support papier ou par traitement automatisé. Ces informations sont destinées exclusivement à l'organisateur. Conformément aux articles 38 et suivants de la dite loi, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de radiation des données les concernant sur simple demande écrite à l'adresse suivante : Imagine Canet – 49 Avenue de la Méditerranée – BP 30048 – 66140 Canet en Roussillon.

Fait à Canet en Roussillon, le 02 octobre 2018

La Directrice de Imagine Canet,
Christine BANCOURT